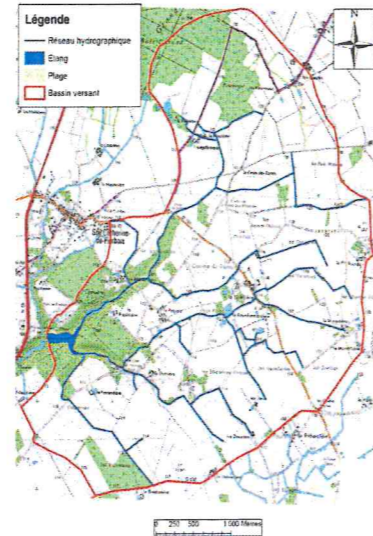


## IV.3 Synthèse

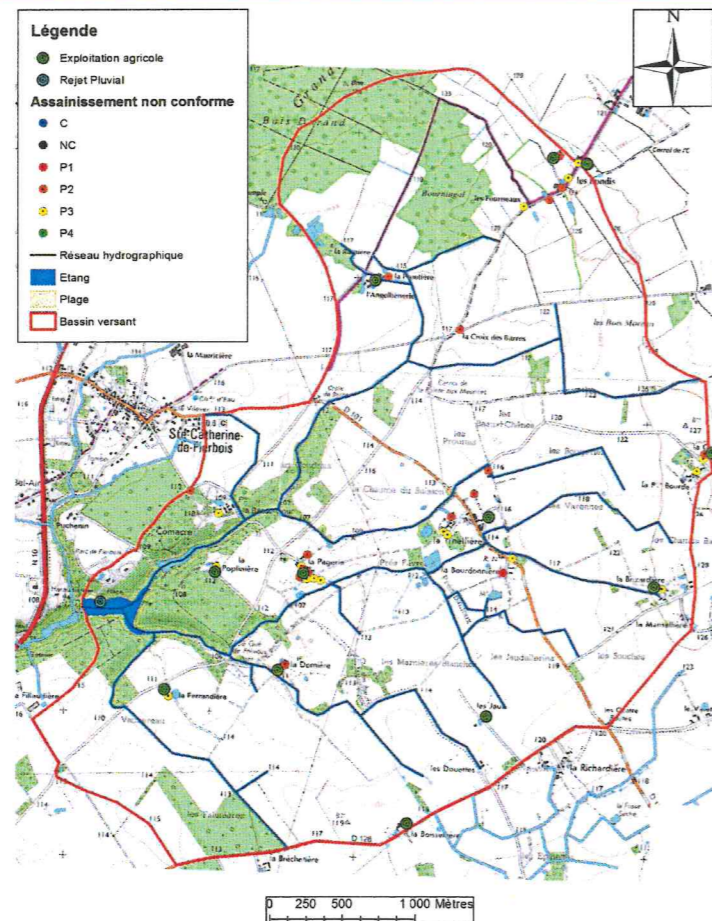
Département Indre et Loire (37)  
Commune Sainte Catherine de Fierbois  
Nom de la zone de Baignade Plage du Parc de Fierbois

### Description de la zone de baignade

Nature Sables grossiers  
Longueur 115 m  
Largeur 15-20 m  
Durée de la saison balnéaire Début mai - Fin septembre  
Équipement Toilettes, douches à proximité  
Accessibilité aux animaux Non  
Zones riveraines boisements  
Occupation du sol du bassin versant 77,5% Agriculture, 14,2% Forêts, 8,3% Prairies  
Fréquentation maximale du camping 1500 personnes entre le 15 juillet et le 15 août  
Nombre de baigneurs par jour en été environ 50 baigneurs par jour



### Inventaire des sources de pollution



### Qualité de l'eau de baignade

#### Evolution du classement

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Directive 1976	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	B	B
Directive 2006				Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne

#### Potentiel de prolifération des cyanobactéries

Le potentiel de prolifération des cyanobactéries est avéré. Les facteurs aggravant sur l'étang du camping de Fierbois sont: l'eutrophisation des eaux, la présence de sédiments dans la retenue, le faible renouvellement des eaux en période de déficit hydrique prononcé

#### Situations à risque bactériologique (par ordre d'importance)

Facteur de risque	Situation à risque	Evaluation du risque
Paturages et zones d'épandage agricole	Orage estival	Fort
Assainissement non collectif non conforme	Rejet continu toute l'année	Faible en situation de temps de pluie Moyen en situation de temps sec
Rejet pluvial sur la plage du parc de Fierbois	Temps de pluie	Faible
Faune sauvage sur l'étang et en bordure	Toute l'année	Faible
Baigneurs	Juillet, Août	Faible
Animaux sur la plage	Ponctuel	Faible

#### Recommandations pour limiter le risque de pollution bactériologique

Recommandations préventives	Améliorer la connaissance	Mise en œuvre d'une campagne de mesures pour mieux connaître les sources d'apport et les flux correspondant.
	Limiter les phénomènes de ruissellement	Mise en place d'aménagement et pratiques visant à limiter les transferts des versants jusqu'au fossé Généralisation des CIPAN à l'ensemble du bassin versant Bandes enherbées et/ou haies en bordure des fossés et cours
	Encadrer les pratiques agricoles en période estivale	Généralisation de la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (Saint Branches, Louans) à l'ensemble du bassin versant du Parc de Fierbois (périodes d'interdictions et conditions d'épandage, dispositions pour le stockage des effluents d'élevage...);
	Informers les baigneurs sur la qualité de l'eau de baignade et les facteurs de risque pouvant conduire aux pics de pollution	
	Mise en place d'aménagements visant à réduire les transferts des fossés jusqu'à l'étang du parc de Fierbois	Allongement du trajet de l'eau Restauration de zones de débordements pour des de crues de faible ampleur sur des sites à faible enjeux Création de pré-bassin ou pré-lagune destinés à piéger les apports particuliers et diminuer la charge des eaux en bactéries et nutriments

#### Recommandations pour limiter le risque de prolifération des cyanobactéries

Recommandations préventives	Idem que pour les recommandations pour le risque de pollution bactériologique
	Pratiquer des opérations de vidange régulières de l'étang (jusqu'à 1 fois par an) dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur de façon à renouveler largement le volume d'eau et à permettre un certain transit des sédiments
	Favoriser le développement de la végétation aquatique en bordure d'étang (macrophytes) de façon à offrir des conditions favorables au milieu et en particulier à la faune piscicole et à améliorer les conditions autoépuration (support pour le développement de microorganismes, export d'azote et de phosphore par la plante...)
Techniques curatives	Travaux de dragage/curage à fréquence régulière (3 - 5 ans) afin d'extraire la charge en phosphore
	Précipitation/inactivation du phosphore fin d'empêcher son relargage depuis le sédiment en créant une barrière physico-chimique (sels de calcium, chaux, sels de fer, sels d'aluminium, sulfate d'alumine...). Traitements sont à prévoir en hiver.
	Traitement des sédiments : immobiliser la charge interne du phosphore du sédiment en place en injectant des réactifs appropriés dans les quinze premiers centimètres (sulfate d'alumine, chlorure ferrique, nitrate de calcium)